

SÉANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026_01

APPROBATION DE LA RÉUNION DE COMMISSION SOCIALE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice	Présents	Votes pour	Votes contre	Abstentions
14	8	8	0	0

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, régulièrement convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier DELAMARE, Maire.

Étaient présents : Mme Céline CORNILLOT, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Didier DELAMARE, M. Baptiste LE DIEU, Mme Hélène MÉLINE, Mme Hélène PRÉVOST, M. Eric PUYAU.

Étaient excusés : M. Mathieu BIGOT, M. Hubert DUTHIL, M. Emmanuel FARCY, M. Dominique LEVREUX, M. Xavier PAGNERRE, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Fanny CREVEL

Madame Fanny CREVEL, 1^{ère} adjointe, donne le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission d'Action Sociale du 16 décembre 2025 :

Après avoir étudié plusieurs devis, la commission a retenu Les délices de Charlot pour le repas des aînés, celui-ci s'élève à 1 375 €.

Le montant des repas facturés en supplément pour les personnes de moins de 65 ans s'élève à 25 €. Ils recevront un titre du Trésor Public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Vu la délibération n°2020_42 de désignation des membres de la commission sociale,

Article unique – approuve toutes les décisions de la Commission Sociale du 16 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 5 février 2026

Le Maire,



Didier DELAMARE



Figure 1: A schematic diagram of the experimental setup. It shows a participant sitting at a table, viewing a screen. The screen displays a target (a small circle) and a starting point (a larger circle). A hand is shown moving from the starting point towards the target. The diagram is labeled 'Figure 1' and includes a caption below it.

